



FGR-FP – 20 Rue Vignon  
75009 PARIS

# CNRPA/Infos

Comité national  
des retraités et personnes âgées

N°6  
FEVRIER 2009

## Bulletin d'information des délégués de la FGR-FP dans les CODERPA

### STAGES

Encouragée par les résultats des deux stages de l'année dernière qui avaient donné lieu à des échanges de pratiques intéressantes, la FGR-FP a décidé de poursuivre cette expérience.

Un stage a eu lieu en décembre 2008, un second en janvier 2009.

Les inscriptions ont été nombreuses et il n'a pas été possible de donner satisfaction à toutes les demandes. En effet, pour être profitable, le nombre de stagiaires ne doit pas dépasser 15. Par suite du renouvellement des CODERPA, les participants étaient soit de nouveaux soit de futurs membres de CODERPA - qui dans l'ensemble, s'avaient quelque peu perdus dans des réunions d'initiés – ils ont été rassurés de constater que chacun passait par ce stade. Pendant un jour et demi nous avons travaillé à débroussailler un maquis de sigles, et surtout à présenter les différents thèmes abordés dans les CODERPA. Tous sont partis conscients du travail qu'il y avait à fournir dans les commissions, de la nécessité de suivre les problèmes pour les faire aboutir. Pour se donner du courage ils ont décidé de maintenir le contact entre eux et d'échanger leurs expériences.

### RENCONTRES NATIONALES 5 FEVRIER 2009

Ces rencontres ont rassemblé environ 250 délégués venant de 72 départements dont :

- 20 délégués de la FGR-FP
- 22 représentants des organisations syndicales
- 46 représentants des associations de retraités

En outre, 13 conseils généraux étaient représentés.

Le plus souvent les CODERPA avaient envoyé 2 ou 3 délégués.

### RENCONTRES NATIONALES 5 FEVRIER 2009

#### Mieux vaut tard...

Jeudi 5 février. Paris, ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité (ouf !). Environ deux cent cinquante retraités sont rassemblés à l'initiative du comité national des retraités et personnes âgées (CNRPA). Ils représentent les 14 millions de retraités de notre pays. La journée commence par les excuses de la ministre en charge de ce secteur ! Elle est retenue par d'autres obligations et on nous annonce qu'elle sera présente pour la conclusion. Heureusement, Mieux vaut tard que jamais, Madame Valérie Létard. Dommage quand même car elle n'aura pas écouté les interventions des délégués venus de plus de soixante dix départements. Certes, les collaborateurs de la ministre lui auront fait un rapport détaillé sur toutes les demandes qui ont pu être formulées lors de cette journée. Sur le fonctionnement des comités départementaux, sur le manque d'équipements pour les personnes âgées ou handicapées, sur les tarifs pratiqués dans les maisons de retraite ou autres établissements... Mais rien, à nos yeux ne remplace l'écoute réelle.

Les retraités auraient aimé une vraie participation aux travaux du comité de la part de la Secrétaire d'Etat. En revanche ils ont apprécié la présence, durant toute la matinée, du Sénateur Daudigny, représentant l'assemblée des départements de France.

Ces rencontres nationales mériteraient d'être organisées sur deux jours afin d'approfondir un nombre limité de sujets. Ainsi les représentants des retraités auraient vraiment l'impression de participer – en présence du ministre – à l'élaboration des politiques qui les concernent.

On peut toujours rêver.

## Rencontres nationales du 5 février

### Commission : RESSOURCES DES RETRAITÉS Extraits du rapport de Christiane JOURNEAU (FGR-FP)

La Commission a étudié la situation des retraités et personnes âgées au regard des conditions à remplir pour que tous puissent vivre dignement.

L'analyse de la situation montre que la perte de pouvoir d'achat constatée entre 1994 et 2004, environ 10%, se poursuit à cause, notamment :

- de la hausse des prix des produits de première nécessité
- des charges nouvelles dans le domaine de la santé
- du coût de l'accompagnement à domicile et de l'hébergement en établissement
- de l'augmentation insuffisante des pensions
- des effets des lois sur le calcul des retraites qui entraînent une baisse constante du niveau des retraites.

La pension de réversion

Le CNRPA réaffirme sa position : la pension de réversion est et doit rester un droit contributif généré par des cotisations, qui doit continuer à faire partie du système de retraite.

L'habitat

Les demandes formulées d'un milieu adapté pour les personnes âgées sont de mieux en mieux prises en comptes par les offices publics de logement et dans les schémas gérontologiques. Des partenariats se créent. Des initiatives intéressantes voient le jour. Mais leur progrès et leur généralisation sont conditionnés par les moyens financiers qui n'existent pas toujours. Le nombre de logements adaptés reste insuffisant et de très nombreux logements sont indignes. Il manque également une consultation des représentants des retraités et personnes âgées avant toute décision de construction ou d'aménagement.

## CNRPA : Comité plénier du 19 février

- **Généralisation de la TNT** (télévision numérique terrestre)

Intervention de M. Faycal DAOUADJI, chargé de mission, qui a exposé le plan d'action mis en place pour informer l'ensemble des foyers, diagnostiquer, voir quelles aides financières sont nécessaires.

Ce travail se développera région par région et le suivi sera assuré par la commission « ressources des retraités » du CNRPA.

- **Bilan des rencontres nationales**

Le CNRPA a jugé globalement positives ces rencontres. Il souhaite plus de place pour l'intervention des délégués des CODERPA et plus de considération de la part du ministre en charge des personnes âgées, son intervention ayant été décevante pour certains.

Un débat s'est instauré sur la représentation des usagers dans les futures instances des agences régionales de santé. Faut-il des sièges pour les représentants des CODERPA ou faut-il créer de vrais comités régionaux à l'image du CNRPA, instance consultative auprès des ARS ?

D'autre part le CNRPA revendique un siège de droit au sein du conseil de la CNSA (Caisse nationale de solidarité à l'autonomie).

N'oubliez pas les manifestations du 19 mars dans votre département.

Consultez régulièrement le site internet de la Fédération : [www.fgrfp.org](http://www.fgrfp.org)